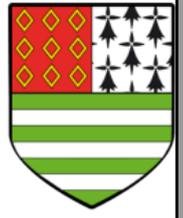


LEMBACH - MATTSTALL

Wàs gïbt's nejes ? Quoi de neuf ?



- Avril 2017 -

Édito



Le Mot du Maire

Chers Concitoyens,

La France va connaître en ce début de printemps et juste avant l'arrivée de l'été deux événements majeurs avec les élections présidentielles d'une part, législatives, d'autre part. La démocratie veut que chaque citoyen majeur et en capacité de jugement ait la parole. Cela s'appelle le droit de vote. Je ne peux qu'encourager chacune et chacun d'entre vous à en faire usage, même si l'image de la politique est brouillée.

L'administration communale quant à elle aura été rythmée juste avant cette période électorale par la préparation et le vote des budgets, exercice délicat mais nécessaire au bon fonctionnement des affaires de la cité. Exercice délicat car on sait que des investissements s'imposent et que pour les financer il faut des

moyens dont le volume se resserre. Parmi ces investissements je me contenterai de citer les plus importants : travaux de peinture, d'électricité et d'accessibilité à l'église catholique, travaux d'accessibilité à la mairie, restructuration des toilettes garçons et accessibilité à l'école, sécurisation du barrage de l'étang du Fleckenstein, rationalisation et modernisation de la station de surpression d'eau à la résidence des châtaigniers. Pour financer ces réalisations les subventions se font rares mais nous pourrions compter sur des cofinancements de la paroisse pour les travaux de l'église et de l'association de gestion des Châtaigniers pour la station de surpression. Grâce à une politique responsable nous pouvons maintenir les taux existants pour les impôts locaux tout en étant obligés de revoir la tarification de l'eau qui n'a pas bougé depuis quatre ans.

Le 8 mai le conseil municipal vous propose aussi de nous retrouver pour commémorer l'armistice de 1945 et pour inaugurer un nouvel espace au Jardin de la paix. À un moment où la consolidation de l'Europe se fissure avec la montée du populisme et des replis nationalistes, il nous semble important de marquer notre attachement aux valeurs essentielles de la liberté et de la fraternité à travers un aménagement dédié à la Paix.

In de nägschte Wuche drejje sich viel Blick noch Frankrich, wu ands April un ànfangs Mai e nejer Presidant gewählt wärd un im Jüni e neji Nationalversammlung. Noch nie zitter 1958 isch d'Spannung im Länd so gross gewann. E isch d'Pflicht vum e jede Wähler, sich àn denne Wähle ze beteiliche. D'Zukunft vun unsre Demokratie isch im Spiel un im Hintergrund aa d'Zukunft vun Europa.

Noch 'm 8. Mai 1945 hät sich in unsrem Kontinent de Wille gezajt vun de G'schicht ebs ze lähre un e fredliches Europa ze böjje. Viel isch in dem Sinn gemächt wärre, wàs m'r hitt wedder in Fröj stellt. Üs dem Anläss hän m'r b'schlosse in unserem klaane Freddegärte im Flacke e bissel ebs ze mache, fer de Fredde ze färdre. Ihr senn àlli iengelàde àm 8. Mai mit uns de Fredde ze fiere.

Charles Schlosser

Mattstall

Les couleurs du printemps et la chaleur du soleil nous donnent de l'énergie et ravivent notre enthousiasme. Ainsi des bénévoles ont donné de leur temps pour la journée de l'environnement le **8 Avril**. Le nettoyage de printemps avec les enfants, ainsi qu'une chasse aux oeufs a lieu le **Samedi de Pâques, le 15 Avril**. Début Mai nous prévoyons la création d'un potager participatif, pour et avec les enfants. Des mamans aux mains vertes encadreront le groupe.

En 2017, nous ferons des travaux sur l'eau, la chambre de répartition à la verrerie notamment. La peinture intérieure de la Mairie, ainsi que la réfection du plafond, sont programmés.

Je vous invite à fleurir notre beau village, comme vous le faites avec succès depuis des années, à présenter notre village propre et accueillant. Merci pour votre implication, merci aussi aux bénévoles qui me secondent tout au long de l'année. Une mention spéciale à **Flavien**, toujours disponible, toujours volontaire. Ce sont des gens comme lui dont Mattstall aura besoin demain.



Charles SUSS

Les élections en 2017

Les dates des élections présidentielles et des élections législatives 2017 ont été fixées lors du Conseil des ministres du 4 mai 2016.



Présidentielles	Législatives
Premier tour : dimanche 23 avril 2017 Second tour : dimanche 7 mai 2017	Premier tour : dimanche 11 juin 2017 Second tour : dimanche 18 juin 2017

État-civil 2016

Naissances	Mariages	Décès
<p>WOLF Hugo (01/01/16) ZIEGLER GRAMMES Frédéric (21/01/16) GUTHMULLER Salomé (12/02/16) SCHAUER Quentin (18/02/16) FRECH Léa (26/04/16) MARTIN Tom (26/04/16) GUTHERTZ MAUPIN Luna (19/07/16) KOC Hüma (25/07/16) AXTMANN Camille (17/08/16)</p> 	<p>ABRAHAM Michèle & GUTHMULLER Thibaut (9 janvier 2016) SEILLER Déborah & KNAUB Christian (12 mars 2016) MOULY Carole & SCHMITT Grégory (4 juin 2016) KINDELBERGER Noémie & HEIBY Michaël (25 juin 2016) KLEIN Annick & RICHERT Jean-Marc (15 octobre 2016) MULLER Justine & JEANROY Samuel (15 octobre 2016)</p> 	<p>DIEMER Georges (25/01/16) SCHMITT Alfred (07/03/16) KLEIN Nicole née NEIS (19/03/16) WEISS Marie née BEY (31/03/16) BAUER Lina née SCHWENKER (04/04/16) SCHERER Frieda née WEISGERBER (20/05/16) GERST Marie née RUCH (13/06/16) KELLER Anne née BERNHARD (20/06/16) BOLIDUM Monique née BAUER (20/06/16) DILLMANN Charles (26/06/16) WEISBECKER Odile (02/07/16) BECKER Lydie née BENDER (19/07/16) EISER Louise (08/09/16) SALATKA Charlotte née MAIER (12/09/16) GUTHMULLER Salomé née MERTZ (14/09/16) ULLMANN Robert (15/09/16) BAUER Marcel (05/11/16) WEISBECKER Roger (06/11/16) BURG Fabienne née OFFNER (14/11/16) NOUVORTNE Yvonne née ZERGER (21/11/16) BRUNNER René (09/12/16) WERLY Lydia née MEYER (28/12/16) BODEIN François (29/12/16)</p>

Calendrier des fêtes

AVRIL 2017				
Mardi 11	19h30	Réunion électorale	Salle de la musique	« En Marche » - M. URIBE
Mercredi 12	14h	Atelier créatif pour enfants	Salle de la musique	ACLLE
	19h30	Atelier créatif pour adultes	Salle de la musique	ACLLE
Mercredi 19	10h30	Sortie Betschdorf - Hatten	Place de la mairie	ACLLE
MAI 2017				
Mercredi 3	13h30	Sortie nature François SPILL	Place de la mairie	ACLLE
	17h	Don du sang	Salle de la mairie	ACLLE
Samedi 6	8h-12h	Mini-marché du terroir	Place de la mairie	
Mercredi 17	9h	Sortie Roseraie Zweibrücken	Place de la mairie	ACLLE
	14h	Atelier créatif pour enfants	Salle de la musique	ACLLE
JUIN 2017				
Samedi 3	8h-12h	Mini-marché du terroir	Place de la mairie	
Samedi 3 – dimanche 4 – lundi 5		Kirwe de la Pentecôte	Village	
Mercredi 7	13h30	Sortie nature François SPILL	Place de la mairie	ACLLE
Samedi 10	19h	Spectacle de danse	Salle « La Scierie »	Hip Hop
Mercredi 14	14h	Sortie en forêt pour enfants	Place de la mairie	ACLLE
Mercredi 21	9h	Sortie Breisach - Colmar	Place de la mairie	ACLLE
Vendredi 23	15h	Fête d'été – Portes ouvertes	EHPAD	
JUILLET 2017				
Samedi 1 ^{er}	8h-12h	Mini-marché du terroir	Place de la mairie	
Mercredi 5	13h30	Sortie nature François SPILL	Place de la mairie	ACLLE
Vendredi 14		Bal populaire	Place de la mairie	ASL Football
Jeu di 27	17h	Don du sang	Salle de la mairie	ACLLE
Jeu di 27 – Dimanche 30		Congrès des Charbonniers	Château de Fleckenstein	Ass. des Charbonniers
AOÛT 2017				
Samedi 5	8h-12h	Mini-marché du terroir	Place de la mairie	
Samedi 5 – Dimanche 6		75 ^{ème} anniversaire du club	Club-house	ASL Football

Le jardin de la Paix



Le **8 mai** prochain la cérémonie de l'armistice (**10h30 à la mairie**) sera suivie par l'inauguration de l'extension du Jardin de la Paix au Flecken.

L'ancien jardin paroissial catholique (cela remonte au 18^è siècle) avait fait l'objet de soins particuliers d'un groupe de jardiniers bénévoles. Un pré contigu au jardin a été acquis par la commune il y a deux ans. Cet automne la flamme de la Paix a été déplacée de la rue de Mattstall dans ce jardin. Par ailleurs la proposition de l'ouvrir à la poésie a été validée par un groupe de travail. Une première réalisation a consisté en la présentation de **28 haikus sur la paix** (formes poétiques très codifiées d'origine japonaise).

Pendant toute l'après-midi du 8 mai une présence sera assurée par des bénévoles qui nous l'espérons vous accueilleront nombreux pour un moment d'échange sous le signe de la paix, si précieuse en ces temps de fortes turbulences internationales.

Budget 2017

Budget COMMUNE			
Dépenses		Recettes	
Fonctionnement	1 702 914.55	Fonctionnement	1 702 914.55
Investissement	1 435 991.98	Investissement	1 435 991.98
TOTAL	3 138 906.53		3 138 906.53

Budget CAMPING			
Dépenses		Recettes	
Fonctionnement	307 135.90	Fonctionnement	307 135.90
Investissement	277 825.46	Investissement	277 825.46
TOTAL	584 961.36		584 961.36

Budget EAU			
Dépenses		Recettes	
Fonctionnement	246 445.44	Fonctionnement	246 445.44
Investissement	268 093.76	Investissement	268 093.76
TOTAL	514 539.20		514 539.20

Budget CCAS LEMBACH			
Dépenses		Recettes	
Fonctionnement	15 024.78	Fonctionnement	15 027.78
Investissement	1 646.88	Investissement	1 646.88
TOTAL	16 671.66		16 671.66

Un nouveau budget « **LOTISSEMENT JARDIN DE LA SCIERIE** » a été créé pour permettre à la commune de procéder à l'acquisition, l'aménagement et la vente de lots à bâtir du terrain situé route de Woerth.

Le budget « **CCAS MATTSTALL** » a été clôturé et a intégré le budget « **CCAS LEMBACH** » au 01.01.2017 et le budget « **ZONE ARTISANALE** » sera transféré à la Communauté des Communes Sauer-Pechelbronn suite à la loi **NOTre du 07.05.2015** redéfinissant les nouvelles compétences des collectivités locales.

INVESTISSEMENTS 2017

Les principaux investissements de l'année 2017 porteront sur :

Travaux d'accessibilité aux Etablissements Recevant du Public :	72 000 €
Réhabilitation de l'Eglise Catholique :	225 000 €
Rénovation bloc sanitaire au Groupe Scolaire :	100 000 €
Mise en sécurité barrage étang du Fleckenstein :	155 375 €
Réservoir Pfaffenbronn remplacement équipements :	90 000 €



Lembach demain ...



Le conseil municipal a décidé il y a quelques semaines d'amorcer une réflexion citoyenne sur l'avenir de notre commune. Cette décision dans la droite lignée des engagements qu'avaient pris les candidats à l'élection de 2014 fait suite à un double constat : la démographie de notre commune est en baisse significative depuis quelques années d'une part, les services de santé (dentiste, médecins) risquent de ne plus être assurés suite au départ en retraite des praticiens en place d'autre part.

Forts de ce constat les élus ont décidé de lancer la démarche « **Lembach demain** ». Une première réunion a rassemblé autour du conseil municipal les responsables d'associations et les acteurs de la vie économique du village. Lors de cette réunion d'information et d'échange

particulièrement bien suivie, la décision a été prise de créer quatre groupes de travail chargés de faire des propositions d'actions dans les domaines suivants :

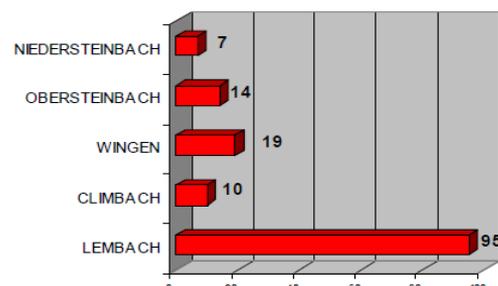
Habitat : resp. A. Deschler - **Tourisme** : resp. C. Schlosser - **Santé** : resp. M.C. Filser - **Artisanat et commerce** : resp. C. Trautmann
Chacun de ces groupes de travail s'est réuni une première fois. Dès à présent un appel est lancé auprès de la population : toute personne intéressée par l'une ou l'autre thématique est invitée à prendre contact avec les responsables par le biais du secrétariat. Les comptes-rendus de chaque commission seront mis en ligne très rapidement.

Dès à présent nous remercions toutes les personnes prêtes à s'impliquer dans cette dynamique pour le bien et l'avenir de notre commune.

Bilan du centre de secours

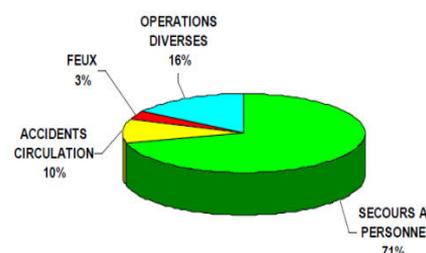
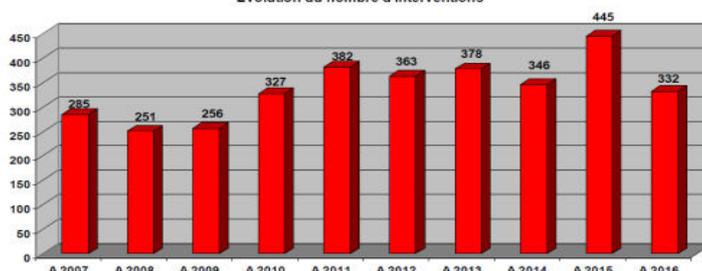
Les **Sapeurs-Pompiers du Centre de Secours de Lembach** ont effectué **332** interventions en 2016 en assurant **405** départs d'engin (une intervention peut nécessiter plusieurs véhicules).

La tendance nationale se confirme également à Lembach avec 71% des interventions qui concernent le secours à la personne, 10% les accidents de la circulation, 3% les feux et 16% les opérations diverses (animaux, protection de biens, pollution, risque technologique, etc...).



80% des interventions se sont déroulées sur le secteur de 1er appel (**Lembach, Climbach, Wingen, Nieder- et Obersteinbach**), **16%** sur le secteur de 2ème appel (Woerth, Goersdorf, Langensoultzbach) et **4%** dans d'autres communes de 3ème appel ou plus. L'infirmier intervenant sur un secteur plus vaste n'a pas été comptabilisé dans ces deux derniers graphiques.

Evolution du nombre d'interventions



Si vous souhaitez vous engager et nous rejoindre pour servir la population, vous pouvez demander des renseignements à l'adresse suivante : ut.lembach@sdis67.com

Adapter son logement avec l'aide du CD67



Le Département du Bas-Rhin missionne deux volontaires en service Civique pour « **l'Accompagnement pour le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie** ».

Ces volontaires proposent une visite à domicile, gratuite, pour informer et sensibiliser sur les risques du quotidien au sein du foyer, et accompagner dans les démarches administratives afin de bénéficier d'aides financières pour des travaux (rénovation de salle de bain ; accès au logement ; installation d'un siège-monte escalier, etc.). Il s'agit du dispositif **PIG « Adapt'Logis 67 »** permettant d'adapter le logement aux besoins, et ainsi de permettre aux séniors de garder leur indépendance.

Contact :
Conseil Départemental du Bas-Rhin – Secteur Habitat :
logement@bas-rhin.fr

Les volontaires du Service Civique :
FISCHER Élodie : 03.69.20.73.49
DECK Anaïs : 03.69.33.24.79
Portable : 07.63.43.71.48

Immatriculation des véhicules

Nouveaux services à l'usager à compter du 13 mars 2017 !

Afin de limiter les déplacements des usagers en Préfecture et dans le cadre de la modernisation de l'État, sont disponibles par télé-procédure sur Internet les démarches d'immatriculation suivantes : **changement d'adresse, déclaration de vente de votre véhicule (déclaration de cession), demande de certificat de situation administrative** (non gage et opposition) **simple**.

Pour les autres démarches relatives à l'immatriculation, deux possibilités s'offrent désormais à l'usager : auprès d'un professionnel de l'automobile habilité ou à la **préfecture du Bas-Rhin** ainsi que dans les sous-préfectures de **Haguenau-Wissembourg, Saverne et Sélestat**, exclusivement sur rendez-vous fixé en ligne.

L'ensemble de ces informations et les liens menant aux différents services de l'État sont disponibles sur : www.bas-rhin.gouv.fr



Cartes d'identité



Conformément à la mise en œuvre des nouvelles modalités d'instruction des demandes de titres d'identité, les demandes de CNI ne peuvent plus être présentées dans toutes les communes du Bas-Rhin depuis le 27 mars 2017.

Les usagers peuvent déposer leurs demandes de CNI depuis le 28 mars **dans l'une des 32 mairies disposant d'un dispositif de recueil (DR) pour les demandes de titres d'identité**. La demande de CNI est à effectuer selon les mêmes modalités que les demandes de passeports, par une instruction sécurisée, dématérialisée.

Au plus proche de chez nous les Mairies équipées d'un Dispositif de Recueil sont : **Wissembourg, Lauterbourg, Niederbronn, Haguenau mais attention certaines mairies ne reçoivent que sur rendez vous !**

Pour gagner du temps, un formulaire de pré-demande en ligne est disponible sur le site : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>
Cette pré-demande en ligne remplace alors le dossier papier qui continuera cependant à être accepté. La Mairie de LEMBACH met à votre disposition les formulaires CERFA, ainsi que la liste des pièces justificatives demandées pour vous permettre de vous présenter sur place avec un dossier complet.

Inscriptions à l'école

Afin de procéder à l'inscription en petite section de maternelle pour la rentrée de septembre 2017, les parents des enfants **nés en 2014** sont invités à passer en mairie **avant le 15 mai**.

Les documents nécessaires à l'inscription sont : carte d'identité d'un parent, livret de famille, carnet de santé. Suite à cette inscription, vous serez invités à une entrevue avec M. le Directeur de l'école, pour procéder à l'admission et déposer les différentes fiches de renseignements nécessaires à la scolarité, soit **le vendredi 2 juin 2017 soit sur RDV si vous n'êtes pas disponible à cette date**.



Les admissions en CP se feront sur RDV avec le Directeur de l'école : pour les élèves déjà scolarisés en maternelle à l'école de Lembach, un planning de rendez-vous sera proposé aux parents concernés.

Horaires Bibliothèque et Mairie

Bibliothèque :
lundi (15h30-18h)
mercredi (9h30-11h30 et 16h à 18h)



Mairie :
du mardi au vendredi (8h-12h)
lundi, mardi, jeudi, vendredi (14h-18h)

Rappel : ce numéro du bulletin municipal et de nombreuses autres informations relatives à la vie de notre village, sont disponibles sur le site internet de la Mairie à l'adresse : www.lembach.fr

